

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION AUX EPREUVES XC SHORT TRACK - XCC

La FFC ouvre en 2021 les Coupes de France et les Championnats de France de VTT SHORT TRACK – XCC (UCI classe 3).

Le modèle d'organisation est au plus proche des Coupes du Monde de la discipline.

Conditions d'inscription :

- Pilotes Elite Hommes et Elite Femmes
 - À partir des catégories U23 (19 ans)
 - Pilotes de nationalité Française
 - Pilotes étrangers (seulement en Coupes de France)
 - Apparaître **impérativement** dans l'un des classements suivants :
 - 40 premiers (ères) des derniers classements de mise en grille VTT XCO Elite Hommes et Elite Femmes
- OU**
- Avoir 80 points UCI aux derniers ranking UCI XCO Elite Hommes et Elite Femmes

Influence sur la mise en grille XCO :

Lors des Coupes de France VTT, avec des épreuves XCC et XCO au programme, les 24 premiers (ères) du XCC seront prioritaires pour la mise en grille XCO.

Lors des Championnats de France VTT, le XCC n'aura pas d'influence sur la mise en grille XCO.

Dates d'ouverture des inscriptions XCC :

Les inscriptions en XCC seront ouvertes à la suite de la précédente épreuve nationale (Coupe ou Championnat), permettant d'utiliser l'actualisation des différents classements pour effectuer les réglages de la plateforme.

Retrouvez tous les règlements spécifiques :

<https://www.ffc.fr/discipline/vtt/reglements/>